

Le huitième appel d'offre pour les bourses Takenoko 竹の子 est ouvert pour l'année académique 2024-25.

Depuis leur création en 2017, l'association des Anciens Boursiers Francophones de la JSPS a attribué 28 bourses pour des jeunes « pousses de bambou », étudiants d'IUT 2ème année, de L3, de M1 ou équivalent Bac +4.

En 2023-24, 8 bourses Takenoko ont été attribuées ([voir notre site web](#)).

Ces bourses sont financées par les cotisations des **membres actifs** de l'association et par les dons. Elles ont pour objectif de **permettre aux anciens boursiers de la JSPS**, de promouvoir les échanges scientifiques et académiques entre la France et le Japon, de renforcer des liens existants ou d'en créer des nouveaux, **en impliquant des étudiants de différentes formations et de différentes universités.**

Les étudiants d' **IUT/BTS, de L2, L3, M1 ou tout équivalent Bac +2 à +4**, désireux de compléter leur formation par une immersion dans un laboratoire ou une équipe de recherche au Japon pour une durée **d'au moins 2 mois**, sont éligibles.

Les **Master 2^{ème} année ne sont pas éligibles.**

Toutes les disciplines sont concernées : sciences naturelles, sciences humaines et sociales.

Le **début et la fin du stage** doivent obligatoirement s'effectuer durant l'année académique **entre septembre 2024 et août 2025.**

Le montant de la prime d'aide à la mobilité est fixé à **1000 €**. Les candidats doivent obligatoirement être **parrainés** par un **membre actif de l'association** (à jour de la cotisation 2024).

IMPORTANT : Un membre actif ne peut **parrainer qu'un seul étudiant.**

- Si vous êtes candidat, et que vous ne connaissez pas de parrain dans votre établissement

ou

- Si, étant membre actif, ce rôle de parrain vous intéresse pour 2025

Merci d'écrire à Anne Lise POQUET : anne.poquet@sorbonne-universite.fr . Le contact entre un parrain et un candidat potentiel sera alors proposé, en lien avec la thématique ou le lieu géographique d'origine ou de destination. Cela permettra d'être encore plus aux côtés des candidats dans la réalisation de leurs projets franco japonais.

ATTENTION: Il faut noter que toutes les universités japonaises demandent des frais d'inscription relativement élevés. Les étudiants "visiteurs" en sont exemptés uniquement s'il existe un accord de coopération ou une convention d'échange d'étudiants entre l'université d'origine et l'université d'accueil.

Huitième appel d'offre **pour les** bourses Takenoko 竹の子 pour l'année académique 2024-25.

La date limite de dépôt des dossiers est le **21 février 2025** à midi.

Les noms des lauréats seront publiés le **21 mars 2025** au plus tard.

Le dossier est à envoyer sous **forme électronique** en PDF à la Présidente de l'Association, Anne Lise POQUET : anne.poquet@sorbonne-universite.fr

Pièces à fournir :

- CV
- relevés de notes semestriels avec moyenne depuis le L1 (ou équivalent)
- lettre de motivation
- projet scientifique personnalisé (1 page maximum)
- lettre d'acceptation de l'hôte japonais
- la convention de stage (le stage peut être validant ou volontaire) ou une lettre du responsable du programme d'échanges international pour études prouvant la participation de l'étudiant et qu'un stage est bien présent dans le plan d'études.
- une lettre de parrainage d'un membre actif de l'association à **jour de la cotisation 2024**. (joindre le reçu de cotisation 2024 de membre actif)

Le dossier est à envoyer sous **forme électronique** en PDF à Dr Anne Lise POQUET : anne.poquet@sorbonne-universite.fr

Dans l'attente de vos dossiers, bien cordialement.

Le bureau des Anciens Boursiers Francophones de la JSPS

["http://anciens.jsps.fr/"](http://anciens.jsps.fr/)